

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## SUCCÈS OBLIGE

Les élections sénatoriales ont tenu ce qu'elles promettaient. La politique nettement républicaine suivie depuis 1899 par le ministère Waldeck-Rousseau et par le ministère Combes a été très nettement approuvée. La majorité ministérielle du Sénat, déjà si forte et si compacte, se trouve encore augmentée. Les adversaires du cabinet qui savent couper les cheveux en quatre, ne manqueront pas de torturer les chiffres pour essayer de combattre l'évidence ; il suffit de les laisser s'épuiser dans leurs vains calculs qui ne trompent personne et soulignent un succès que tout faisait prévoir.

On comprendrait difficilement que le pays ne donne pas son approbation entière aux idées qui ont servi de guide aux deux derniers ministères. Lorsqu'on se reporte de quatre ans en arrière et que l'on revoit la situation, telle qu'elle était alors ; lorsqu'on se souvient d'avoir vu l'opinion publique tourmentée et fiévreuse, la France coupée pour ainsi dire en deux parties qui s'entre-déchaîraient sans vouloir rien entendre, on ne peut que savoir un gré infini à ceux qui ont su calmer les passions et, par de sages mesures, préparer la période de paix et de calme dont nous jouissons aujourd'hui.

Certes, les réformes sont lentes à venir, mais il ne faut pas oublier que l'Exposition universelle a été un temps de ralentissement pour les travaux parlementaires. Voici que le projet de loi abaissant à deux ans la durée du service militaire va venir en discussion devant le Sénat. Voté par la haute Assemblée dans la première partie de la session ordinaire, il viendra immédiatement en discussion à la Chambre et on peut espérer qu'il sera définitivement voté fin 1903. Le ministre de la guerre ayant demandé deux ans pour en préparer l'exécution, elle sera appliquée en 1905. Si l'on tient compte des nécessités multiples de la défense nationale, on conviendra qu'il serait peut-être téméraire d'aller plus vite.

Mais ce n'est pas tout, les électeurs attendent avec impatience la venue de la réforme fiscale. Le président du Conseil a formellement promis qu'il en saisirait sans délai le Parlement et il faut souhaiter que les nécessités de la politique courante ne viennent pas distraire le ministère des idées réformatrices dont il a fait preuve. Assuré d'une majorité fidèle, à la Chambre comme au Sénat, il peut dédaigner les intrigues et se livrer tout entier à sa tâche.

Sans doute, dès la rentrée, les nationalistes lui chercheront querelle à propos de l'affaire Humbert-Crawford-Daurignac. Déçus dans leur désir de voir les célèbres escrocs échapper indéfiniment à la justice ; troublés dans les combinaisons qu'ils avaient échafaudées sur leur non arrestation, ils travaillent à des complications laborieuses pour essayer de reliaison l'affaire Humbert à l'ex-affaire Dreyfus. M. Gaston Pollonnais, qui doit sans doute à sa récente conversion la visite d'esprits révélateurs, a reçu les confidences de l'ancien-

ne dame voilée et il fait part aux lecteurs du journal que dirige son ex-coreligionnaire Arthur Meyer, de mystérieuses coïncidences et de déductions saugrenues. Déjà on annonce le dépôt de nombreuses interpellations. M. Ferrette qui est connu pour avoir été très souvent rappelé à l'ordre et pour avoir à l'âge de 27 ans, tué en duel un homme de 65 ans, a l'intention de trancher le ministère. D'autres, vont poser des questions.

Que le ministère envoie promener tous ces agitateurs dont le but — non déguisé d'ailleurs — est uniquement de déconsidérer le régime parlementaire. L'affaire Humbert est une grosse, très grosse escroquerie et rien de plus. Il appartient aux tribunaux et à eux seuls, de faire justice.

Par les élections sénatoriales, le pays vient d'envoyer au ministère ses félicitations et ses encouragements. Que celui-ci se mette résolument à l'œuvre. Succès oblige.

## LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Dimanche a eu lieu le renouvellement triennal du Sénat.

Les résultats ont été excellents pour les républicains, et notamment pour le parti radical et radical socialiste. C'est même ce seul parti qui triomphe.

Le gouvernement d'action républicaine, contre lequel étaient liguées toutes les forces de la réaction, reçoit une preuve éclatante de la confiance d'une grande fraction du pays.

Voici les résultats :

On se rappelle qu'il y avait 94 sièges soumis au renouvellement et 4 sièges vacants n'appartenant pas à la série sortante, soit au total 98 sièges à pourvoir.

Sur ces 98 sièges, 56 étaient occupés par des membres de la majorité, dont 18 républicains, 29 radicaux et 9 radicaux socialistes ; 42 étaient occupés par des membres de la minorité, dont 7 conservateurs, 1 radical dissident et 35 républicains progressistes ou libéraux.

Parmi les 64 sénateurs sortants, un, M. Borriglione (Alpes-Maritimes), est décédé ; 6 ne se sont pas représentés.

Ce sont : MM. Leroux (Aisne), général Béranger (Alpes-Maritimes), Gailly (Ardennes), Monier (Bouches-du-Rhône), Laporte-Bisquit (Charente), Peaudecerf (Cher), Mazeau (Côte-d'Or), et Jacques Hébrard (Corse).

D'autre part, M. Bisseuil (Charente-inférieure) a retiré sa candidature à la dernière heure.

Deux membres du gouvernement étaient candidats : M. Combes, président du conseil, sénateur sortant, dans la Charente-Inférieure, et M. Rouvier, ministre des finances, député, dans les Alpes-Maritimes.

Tous deux sont élus. M. Combes est encore élu dans le département de la Corse où sa candidature a été posée, dimanche seulement, par les députés et les conseillers généraux républicains.

Les sept sénateurs conservateurs sortants de la série A se sont représentés. Tous ont été réélus.

Les socialistes avaient présenté des candidats dans neuf collèges. Deux plébiscitaires s'étaient présentés comme candidats indépendants.

Défalcation faite du résultat de la Réunion,

qui n'est pas encore connu, les 96 élections faites dimanche ont abouti à la nomination de 68 radicaux ou républicains ministériels, 21 républicains, 7 conservateurs et 1 nationaliste.

D'après la statistique du ministère de l'intérieur, voici la liste des sièges gagnés et perdus :

Sièges gagnés : Allier, 2 ; Alpes-Maritimes, 1 ; Ardennes, 1 ; Cantal, 1 ; Charente, 2 ; Charente-Inférieure, 1 ; Corse, 3 ; Côte-d'Or, 1 ; Doubs, (l'élection de M. Borne étant considérée comme acquise) 1 ; Gard, 1 ; Nord, 1. — Total : 15.

Sièges perdus : Aveyron, 1 ; Basses-Alpes (l'élection est contestée), 1.

Gain : 13.

Les sénateurs qui s'étaient représentés et qui n'ont pas été réélus sont :

MM. Rambaud, de Casabianca, Farinole, Martell, Bisseuil, Cornil, Bruel, Silhol, républicains.

Joseph Fabre, Allemand, Saint-Prix, Pozzi, républicains ministériels.

Renard, cléricale.

Baduel, radical dissident.

Sur 21 députés qui avaient posé leur candidature, huit ont été élus. Ce sont : MM. de Monstier, républicain libéral ; Rouvier, ministre des finances et Giacobi, républicains ; Garnier, Gacon, Chabrié et Ville radicaux ; Mazière, radical socialiste.

Un ancien sénateur, M. Muracciolo, républicain ministériel, est élu.

Six anciens députés sont également élus. Ce sont : MM. Fernand Crémieux, Boissy d'Anglas, Henry Ricard, radicaux ; Limouzain-Laplanche, républicain ministériel ; Vidal de Saint-Urbain, républicain, et M. Andrieux, nationaliste.

## L'affaire Humbert-Daurignac

Les Cartes postales

Depuis l'arrivée à Paris de la célèbre famille, il ne se passe pas de jour qu'on ne reçoive soit à la Conciergerie, soit aux cabinets des juges d'instruction, MM. André et Leydet, des cartes postales aux noms des divers prisonniers. Presque toutes sont illustrées et viennent de l'étranger. Le plus grand nombre sont adressées à Mlle Ève Humbert que l'on plaint généralement, à qui on offre des asiles dans d'honorables familles et à qui même on demandait sa main.

C'est ensuite Romain Daurignac qui reçoit le plus de cartes, en général jolies, amusantes même et certaines en vers. D'autres réclament des réponses pour avoir des autographes des célèbres personnages.

L'interrogatoire des prévenus

Le juge d'instruction, M. André a interrogé les prévenus qui ont répondu nettement aux questions posées.

L'interrogatoire de Frédéric Humbert a eu lieu samedi. L'état de santé de Frédéric ne paraît pas s'être amélioré depuis son retour à Paris ; il toussait fréquemment. L'attitude du mari de Thérèse ne s'est pas modifiée depuis le premier interrogatoire. Il n'accuse pas sa femme, mais affirme constamment qu'il est innocent et que lui et les siens sont victimes d'une machination.

Il est probable qu'on sera avant peu obligé de transférer Frédéric Humbert à l'infirmerie ; il est complètement anémié, et on ne le soutient qu'en lui faisant respirer de l'éther.

Les Agents espagnols

Le gouverneur de Madrid a reçu du con-

sul français 15.000 pesetas destinées aux agents de police qui ont capturé les Humbert.

## INFORMATIONS

Les congrégations

A la date du 23 décembre dernier, M. Combes, président du Conseil, a adressé la circulaire suivante à diverses congrégations de femmes autorisées qui avaient demandé l'autorisation par décret rendu en conseil d'Etat, pour certains de leurs établissements non autorisés :

« Madame, à la date du 27 juillet dernier, vous nous avez adressé une demande tendant à obtenir l'autorisation prévue par l'article 13, paragraphe 2 de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, notamment en faveur des établissements de votre congrégation situés dans le département de... à... »

Après examen des pièces produites à l'appui de cette demande et des résultats de l'instruction à laquelle il a été procédé, j'ai décidé qu'il n'y avait pas lieu de transmettre les dossiers au conseil d'Etat en vue des autorisations sollicitées. En conséquence, j'ai l'honneur de vous notifier que votre demande est rejetée en ce qui concerne ces établissements de votre congrégation. Je vous rappelle qu'au terme de la loi du 4 décembre 1902, sont passibles des peines portées à l'article 8, paragraphe 2 de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 (amende de 16 à 5 000 francs et emprisonnement de 6 jours à un an) tous individus qui, sans être munis de l'autorisation exigée par l'article 13, paragraphe 2, auront ouvert ou dirigé un établissement congréganiste de quelque nature qu'il soit, que cet établissement appartienne à la congrégation ou à des tiers, qu'il comprenne un ou plusieurs congréganistes »

Les destinataires de cette circulaire ont reçu en même temps de l'administration préfectorale la notification suivante :

« Le préfet de... en exécution de la décision ci-dessus, invite les religieuses de... domiciliées à... à se retirer dans la huitaine, sous peine de poursuites judiciaires en vertu de la loi du 4 décembre 1902. Le refus d'autorisation s'adresse à toutes les œuvres qui constituent l'établissement visé. »

A la frontière de l'Est

Voici, d'après une étude publiée par un officier allemand, quelles sont les troupes allemandes et françaises actuellement massées sur la frontière :

Côté allemand : Trois corps d'armée complets (14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup>) ; la moitié du 8<sup>e</sup> corps et les trois quarts du 2<sup>e</sup> bavarois.

Côté français : Trois corps d'armée (6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>).

Du côté allemand les forces se décomposent ainsi : 44 régiments d'infanterie à 126 bataillons ; 10 bataillons de chasseurs, 16 régiments de cavalerie à 82 bataillons, et 106 batteries d'artillerie de campagne.

Du côté français ; 30 régiments d'infanterie à 120 bataillons, 15 bataillons de chasseurs, 26 régiments de cavalerie à 104 escadrons et 80 batteries.

Si l'on compte les troupes placées à cinquante et soixante kilomètres de la frontière, on trouve pour la cavalerie : Côté allemand, 12 régiments à 60 escadrons ; côté français 17 régiments à 68 escadrons.

**Les troubles de Margueritte**

Le procès des troubles de Margueritte continue par le défilé des témoins, qui viennent affirmer les faits qui sont reprochés aux accusés.

Les témoins sont très nombreux et les débats dureront encore plusieurs jours.

**République d'Andorre**

Le président de cette République touche 160 francs par an et les conseillers beaucoup moins. Le tribut payé à la France s'élève à 960 francs ; celui qui revient à l'évêque de la Seo de Urgell est de 425 francs par an ; ce sont là, avec les traitements de six instituteurs, les seules dépenses de la République ; et les communes ont au contraire de beaux revenus pour leurs terrains de vaine pâture qui sont affermés en partie aux communes françaises de la frontière. Aussi cet heureux Etat n'a-t-il point de dettes et ne connaît-il pas les impôts ; les taxes moyennes individuelles sont de 0 fr. 25 par an, et certaines années fournissent des excédents qui sont prêtés à fonds perdus, moyennant un intérêt qui dispense à perpétuité de la restitution du capital : que l'on compare avec notre budget de 3 milliards !

Le clergé, qui est nombreux (il comprend environ vingt corés pour 6.000 habitants) est riche par lui-même et vit sur les anciennes fondations qu'il a su extorquer à ses concitoyens : il a déjà le cachet du clergé espagnol, et l'on rencontre ses membres paresseusement étendus au soleil printanier, avec leurs grands chapeaux dans le genre des jésuites espagnols et la cigarette immuablement vissée aux lèvres.

L'instruction publique, obligatoire en principe, n'existe pas dans la réalité : la proportion des illettrés est de 80 0/0 et les instituteurs, tous espagnols et mal recrutés, sont très insuffisants.

La République d'Andorre donne des appointements fixes à un médecin, un vétérinaire et un pharmacien.

**Tirage d'obligations**

**Ville de Paris 1894-1896**

Le numéro 387.638 gagne 100.000 fr.  
Le numéro 141.507 gagne 20.000 fr.  
Les numéros 225.389 et 365.855 gagnent chacun 10.000 fr.  
Les numéros 36.845, 311.503 et 162.940 gagnent chacun 2.500 fr.  
14 numéros gagnent chacun 1.000 fr. :  
235.471 21.354 139.588 446 518  
307.654 367.384 80.138 180.173  
413.459 299.735 131.048 233.169  
303.170 369.832.

**Foncières 1879**

Les numéros 1.572.680 et 632.180 gagnent chacun 100.000 fr.  
Le numéro 1.751.000 gagne 25.000 fr.  
Les numéros 909.324 et 663.334 gagnent chacun 10.000 fr.  
Cinq numéros gagnent chacun 5.000 fr. :  
79.530 1.752.783 1.272.940 649.752 1.106.142.  
Quatre-vingt-dix numéros gagnent chacun 1.000 fr.

**Foncières 1885**

Le numéro 73.607 gagne 100.000 fr.  
Le numéro 595.809 gagne 25.000 fr.  
Six numéros gagnent chacun 5.000 fr. :  
885.440 210.050 343.622 492.029 573.607 410.473.  
Quarante-cinq numéros gagnent chacun 1.000 fr.

**CHRONIQUE LOCALE**

**Ministère du commerce**

Un examen pour l'emploi de vérificateur adjoint des poids et mesures, sera ouvert le 23 février 1903.

Les demandes d'admission seront reçues au ministère du commerce, jusqu'au 26 janvier 1903.

Le programme de l'examen est déposé à la préfecture (Cabinet du préfet), où les intéressés pourront en prendre connaissance.

**Adjudication**

Une adjudication aura lieu le 24 janvier 1903, à 10 heures du matin, à la Préfecture, pour l'entretien des routes nationales du Lot, pendant les années 1903, 1904, 1905, 1906 et 1907.

**CAHORS**

**A LA POSTE**

On lit dans le *Peuple* de Toulouse :

On nous écrit de Cahors que le haut personnel de l'administration des postes et télégraphes du département du Lot va recevoir prochainement une grosse augmentation de traitement.

Nous engageons le gouvernement à conserver ces sommes. Il atteindra de la sorte un double but. Le premier permettra de faire quelques économies pour équilibrer le budget.

Le deuxième de ne pas donner à ses ennemis les plus dangereux le moyen de le combattre. Nous l'affirmons hautement, on sait très bien que les personnages ci-dessus visés sont des réactionnaires avérés. Nous en reparlerons du reste, car il est bon que le public connaisse les agissements de ces chefs, terreurs de leurs subordonnés, et ce ne sera pas seulement des choses d'ordre politique, mais des faits d'administration. Ce sera intéressant pour la galerie.

Nous suivrons attentivement les révélations que notre confrère pourra faire dans la suite au sujet des chefs de l'administration des postes ; ces révélations ne seront certainement pas sans intérêt.

Le personnel des postes est en effet rudoyé par certains supérieurs qui devraient montrer plus de bienveillance à l'égard des petits.

Nous n'insisterons pas sur ces supérieurs pour lesquels les subordonnés éprouvent une profonde antipathie.

Mais il y a l'autre, le chef, le directeur ! et au sujet de celui-là nous nous croyons tenu de faire quelques réflexions.

Ce monsieur est un fiéffé réactionnaire ; chassé d'Albi par les républicains, il vint à Cahors où peu de temps après, le socialiste Millerand, évidemment mal renseigné, l'éleva à une classe supérieure.

C'était déjà pas mal : or, voici qu'une faveur exceptionnelle va lui être encore accordée ; il doit recevoir une grosse augmentation de traitement.

Mais de qui le ministère d'action républicaine se moque-t-il ?

Le 1<sup>er</sup> décembre 1902, une circulaire préfectorale rappelait un passage de la circulaire ministérielle du 20 juin 1902, où il était recommandé aux préfets « d'exercer une action politique sur tous les services publics et de réserver les faveurs seulement à ceux des fonctionnaires qui ont donné des preuves non équivoques de fidélité aux institutions républicaines. »

Hélas ! cette circulaire ministérielle reste comme toutes les circulaires, lettre morte.

Est-ce négligence ou mauvaise volonté ? ou simplement ne serait-ce pas la continuation de cette politique du laisser-faire qui a donné de si jolis résultats ?

Et c'est cette politique qui a toujours sévi dans notre département, dans notre ville, où nombreux sont les fonctionnaires nettement hostiles à la République !

Et ce sont ces fonctionnaires qui obtiennent les faveurs, malgré même les protestations des républicains toujours lésés dans leurs droits.

C'est pourquoi nous ne doutons pas qu'avant peu de mois le directeur des postes n'ait à son tour de l'avancement ; sans doute, il débarrassera notre région, mais en revanche, quelle haute leçon de justice républicaine le gouvernement donnera aux démocrates !

LA RÉD.

**Distinction honorifique**

Sur la proposition du ministre du commerce, M. Dardenne, ancien directeur des Postes et des Télégraphes à Cahors, directeur à Toulouse, est nommé Chevalier de la Légion d'honneur.

Les nombreux amis que M. Dardenne compte à Cahors et dans le département du Lot applaudiront à cette nomination.

Nous adressons à M. Dardenne nos félicitations.

**ANNIVERSAIRE DE GAMBETTA**

AUX JARDIES

Dimanche matin a été célébré aux Jardies le vingtième anniversaire de la mort de Gambetta.

Des discours ont été prononcés par MM. Deluns-Montaud et Cazot.

Le général André, ministre de la guerre, a pris le dernier la parole. Il a terminé en ces termes :

« M. Waldeck-Rousseau et après lui M.

Combes, ont voulu que l'armée fût représentée par son chef dans une manifestation qui avait pour but de glorifier un grand patriote.

» Gambetta, a ajouté le ministre, nous a montré où était le progrès que nous devons suivre, mais il a pensé, et nous pensons comme lui, qu'il ne faut pas procéder par mouvements brusques, mais sérier les réformes. Il est vrai aussi que notre idéal doit être que la paix soit la plus durable possible, mais nous ne devons pas oublier en même temps que si la France doit avoir constamment l'épée au fourreau, il est indispensable que tout le monde sache par-dessus tout qu'il y a une épée dans ce fourreau ».

Après une visite de la chambre où est mort Gambetta, le cortège précédé d'une musique militaire, s'est rendu au banquet offert par l'Association gambettiste au ministre de la guerre.

**Compatriote**

Le ministre de l'intérieur a décerné une médaille de bronze, de sauvetage à notre compatriote, M. Justin Cazes, employé à la préfecture de Laval, pour deux actes de courage accomplis au cours de l'année 1902.

**Lycée Gambetta**

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Dosière, l'excellent maître d'armes du 7<sup>e</sup> de ligne, vient d'être nommé professeur d'escrime au lycée Gambetta, en remplacement du regretté M. Calvet, décédé.

M. Aimé Wilcken, chirurgien dentiste de la Faculté de médecine, diplômé de l'école dentaire de Paris, est nommé dentiste du lycée Gambetta.

**Bibliothèque populaire**

Pour épargner à la *Bibliothèque Populaire*, des frais de recouvrement, MM. les Sociétaires sont priés de vouloir bien retirer leur carte, dimanche 11 janvier, de 10 heures à midi.

**Octroi**

Malgré l'absence du 1<sup>er</sup> bataillon du 7<sup>e</sup> de ligne pendant plus d'un mois et les désastres climatiques de l'année, les recettes de l'octroi de la ville de Cahors se sont élevées pendant l'année 1902 à la somme de 185,053 fr. 28 c.

Ces recettes, par rapport à l'année 1901, présentent une plus-value de 1,592 fr. 21.

**Contributions indirectes**

M. Paganèl, ancien sous-officier au 7<sup>e</sup>, est nommé receveur ruraliste à Puch (Lot-et-Garonne).

**Conférence**

C'est devant un public très restreint qu'a eu lieu la conférence tardivement annoncée de notre jeune compatriote, M. Ernest Contou.

Il nous a tenus pendant une heure et demie sous le charme de sa voix sûre et délicate à la fois ; et en termes tantôt poétiques, tantôt d'une logique serrée, il nous a dit l'Ecole de l'Avenir.

L'Ecole de l'Avenir a déjà en Allemagne beaucoup de modèles. Le plus intéressant est le *home d'éducation à la campagne*, dirigé depuis 5 ans par un solide et dévoué pionnier des idées nouvelles, le docteur Lietz. Chez lui ont disparu toutes les méthodes anciennes : les élèves sont élevés, non à passer des examens, mais à affronter cette vie d'action et de liberté à laquelle l'humanité devra demander la certitude et le succès de sa marche. Dans la classe, les cours fastidieux sont remplacés par une étroite collaboration intellectuelle du maître et de ses élèves pour le développement du sujet traité.

Les leçons de sciences naturelles ont lieu dehors, en pleine nature ; les langues sont enseignées par des professeurs étrangers, qui emploient dès le premier jour leur langue maternelle dans leur enseignement. Dehors, les élèves sont libres, sous la surveillance de camarades plus âgés, qui donnent des conseils d'amis et non de maîtres. On ne les met jamais en face d'une autorité extérieure, on fait toujours appel à leur initiative individuelle. Pas de défenses, pas de règles, mais des habitudes ; partout et toujours un appel au sentiment de l'acte moral, impulsif et spontané.

L'éducation physique est la plus curieu-

se réforme admise par le docteur Leitz. Les élèves sont assouplis aux durs travaux des champs et aux exercices militaires : car, dit le conférencier, un de nos plus beaux rêves est d'imaginer l'école de l'avenir la seule et familiale préparation au dur devoir de la défense. « L'éducation morale s'exerce surtout dans des vèpres laïques où l'un des professeurs parlera tantôt du devoir ou de l'universelle harmonie, tantôt des événements récents de la politique contemporaine, « afin que l'ignorance des élèves devenus citoyens ne les laisse pas surprendre leur bonne foi civique et qu'ils sachent pourquoi Cuba a recouvert son indépendance et Dreyfus sa liberté. »

Et le conférencier se laisse aller à l'expression de ses beaux rêves humanitaires. Il déplore entre autres l'inutilité de tels budgets dont les crédits permettraient de généraliser en France les belles réformes demandées partout. Il déplore la situation des élèves accumulés par 30 et 40 sans respect pour leur individu sous la direction d'un seul instituteur payé d'une aumône, et dans une enthousiaste péroraison il souhaite de voir naître chez nous comme chez nos voisins, le culte enfin compris de l'enfant comme de la terre.

En terminant cette trop courte analyse nous regrettons le peu d'empressement des habitants de Cahors à aller écouter la bonne parole sociale.

M. E. Contou a de la foi, de l'énergie, il méritait d'être encouragé..... mieux qu'on ne l'a fait.

**Inspection des viandes de boucherie**

M. Pagès, inspecteur des viandes de boucherie, a fait enfouir ce matin à l'abattoir une vache tuberculeuse.

**Feu de cheminée**

Dimanche soir, vers 6 heures, des cris de « au feu ! » et la sonnerie du tocsin mettaient en émoi la population Cadurcienne.

Un incendie disait-on avait éclaté dans la rue St-Priest.

Déjà les secours étaient organisés, mais heureusement on en fut quitte pour une alerte ; on n'eut à combattre qu'un feu de cheminée qui fut rapidement éteint, même avant l'arrivée des secours, par les voisins et les habitants de la rue St-Priest.

**Mouvement de la population**

Voici le mouvement de la population qui s'est effectué dans notre ville pendant le mois dernier :

Naissances, 16 se décomposant comme suit : 5 garçons, 11 filles.

Décès, 20 ; mort nés, 2 ; mariages, 3 ; divorces, néant.

Les décès se répartissent de la manière suivante : néant de moins d'un an ; deux de 1 à 19 ans ; deux de 20 à 39 ans ; quatre de 40 à 59 ans ; dix de 60 à 79 ans ; deux de 80 à 99 ans.

Les causes de ces décès sont :

Tuberculose des poumons, 4 ; congestion, hémorragie et ramollissement du cerveau, 3 ; maladies organiques du cœur, 3 ; bronchite chronique, 2 ; autres affections de l'appareil respiratoire, 1 ; affection de l'estomac (cancer excepté), 1 ; débilité sénile, 3 ; mort violente (suicide excepté), 1 ; autres maladies, 1.

Dans ce nombre se trouvent trois décès à l'hospice, dont deux domiciliés dans la commune et un dans la commune de Cabrerets.

**Chute mortelle**

M. le commissaire de police était prévenu samedi soir, vers cinq heures et demie, qu'un vieillard, en voulant s'asseoir sur le parapet de la route de Toulouse, en face du troisième kilomètre, était tombé d'une hauteur de cinq mètres, et qu'il ne donnait plus signe de vie.

M. Lagardère s'est immédiatement transporté sur les lieux et après avoir constaté que la mort était due à une forte blessure au milieu du crâne, aidé de MM. Soupa père et fils, voisins du lieu de l'accident, il a fait mettre le cadavre dans la voiture qui l'avait amené, et l'a fait transporter à l'hospice.

La victime de cet accident a été reconnue par plusieurs personnes venant de la foire de Cahors comme étant un nommé Guillaume Arnal, âgé de 82 ans, vivant seul au Montat.

Son fils qui habite Cavagnès, a été immédiatement prévenu.

Foire du 3 Janvier

Malgré la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée, la foire du 3 janvier a été assez importante. Les cours des bestiaux et des diverses denrées ont été les suivants :

Bœufs. — Bœufs gras de 32 à 34 fr. les 50 kilos ; attelages, de 450 à 850 fr. la paire.

Porcs. — Porcs gras, de 48 fr. à 52 fr. les 50 kilos ; porcelets, de 18 à 30 fr. pièce, selon grosseur.

Moutons. — Moutons, de 75 à 80 cent. le kilo ; brebis pour l'élevage, de 35 à 40 fr. pièce.

Halle. — Blé en vente, 310 hectolitres : vendus 280, prix moyen, 13 fr. l'hectolitre, Maïs en vente, 280 hectolitres ; vendus 265 ; prix moyen 10 fr. 50 l'hectolitre.

Pommes de terre, 3 fr. 50 les 80 litres. Volailles grasses, de 70 à 75 cent. le demi-kilo ; poulets, 80 cent. le demi-kilo ; dindes et canards, 65 cent. le demi-kilo ; œufs, 1 fr. la douzaine ; truffes, de 3 à 4 fr. le demi-kilo.

Théâtre de Cahors

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que la troupe d'opéra de Montauban (direction Sylvan) viendra tous les samedis donner sur notre scène une représentation des principaux opéras.

Il faut espérer que les habitants de notre ville si dépourvue de distractions, accueilleront avec plaisir cette nouvelle et surtout les artistes de la troupe de Montauban, parmi lesquels Mlle Candelong, chanteuse légère, et M. Durand, fort ténor, méritent d'être signalés.

Samedi, première représentation :

LA JUIVE

Musique du 7<sup>me</sup> de ligne

PROGRAMME DES 8 ET 11 JANVIER 1903

Allegro Militaire	Von Blon.
Charles VI (ouverture)	Halévy.
Menuet Favori	Mozart.
Samson et Dalila (fant.)	St-Saëns.
Sans Cervelle (polka)	Auvray.

Allées Fénélon, de 3 1/2 à 4 1/2 h. du soir

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 5 au 6 janvier 1903

Naissances

Cubières, Ernestine-Marie, rue Rousseau.  
Lucien-Bernard, naturel, à la Maternité.

Décès

Arnal, Guillaume, cultivateur, 82 ans, sur la route de Toulouse, au lieu dit Labeyne.

Craissin, Léocadie, religieuse, sœur Sophie, 90 ans, rue Jean-Caviolle, 4, couvent de Nevers.

Arrondissement de Cahors

BACH. — Prise dans un engrenage. — Un triste accident est survenu dans la journée de vendredi aux moulins de cette com-

mune. La fillette d'un propriétaire d'un de ces moulins, M. Labro, a été prise dans l'engrenage du blutage. Il va sans dire que le père affolé, s'est empressé d'arrêter la marche, mais la pauvre enfant a eu un bras abimé.

**ANÉMIE.** — Frizon (Vosges), le 15 juin 1902. Je souffrais de maux de reins et de névralgies depuis 15 mois, je ne digérais plus rien, j'avais des cauchemars la nuit, je ne quittais plus le lit, j'étais d'une maigreur extrême. Je fis usage des Pilules Suisses et du Beaufort Victor. Au bout de 8 jours de traitement, je constatai une amélioration sensible, je mangeai de bon appétit, les maux de tête et de reins avaient presque disparu. VAXELAIRE. (Sig. lég.)

Arrondissement de Figeac

**FIGEAC. — Tribunal correctionnel.** — Audience du 3 janvier. — Un disciple de saint Hubert est condamné à 16 fr. d'amende pour chasse sans permis.

Les affaires suivantes sont ensuite successivement appelées :

Frédéric Gillard, âgé de 35 ans, né à Saint-Pierre-d'Entremont (Orne), sans profession ni domicile, ayant déjà subi huit condamnations, est poursuivi pour mendicité. Le tribunal le condamne à quinze jours d'emprisonnement.

— Un jeune et précoce voleur, Jules Fabre, âgé de 18 ans, de Teyssieu, mis en état d'arrestation dans les circonstances que nous avons déjà signalées, comparait sous l'inculpation d'escroquerie et de tentative d'escroquerie. Le tribunal le condamne à un mois d'emprisonnement.

— Henri Teyssédu, âgé de 51 ans, ancien boucher à Lacpelle-Marival, inculpé de vol, est condamné à 50 fr. d'amende et bénéficie de la loi de sursis.

Henri Carayrou, âgé de 20 ans, de Prendignes, l'auteur de l'homicide involontaire sur la personne de son cousin Calmégane, de Sabadel, est condamné à quatre mois d'emprisonnement. Son père est déclaré civilement responsable. Le tribunal accorde avec juste raison la loi Bérenger à ce malheureux jeune homme dont l'attitude à l'audience est la même que précédemment, c'est-à-dire digne de pitié.

— Victorine Blat, épouse Portal, âgée de 41 ans, et Henri Portal, âgé de 20 ans, tous deux de Cardailiac, inculpés de coups et blessures, sont condamnés : la femme Portal à trois jours d'emprisonnement, et Henri Portal, à 100 fr. d'amende. Ils bénéficient tous deux de la loi de sursis.

— J. C..., de Figeac, inculpé de vol d'un chien, ne comparait pas. Le tribunal le condamne par défaut à quinze jours d'emprisonnement.

**BAGNAC. — La foire.** — Malgré le mauvais temps, notre foire du 3 janvier a été très forte. Transactions très actives et mêmes cours élevés sur les bœufs d'élevage et d'attelage.  
Marché aux cochons très animé Nom-

breux acheteurs. Ils ont été payés de 94 à 96 francs les 100 kilos, selon qualité.

A signaler une hausse sur les veaux, qui ont trouvé preneurs de 85 cent. à 1 fr. le kilo.

Arrondissement de Gourdon

**GOURDON. — Marché.** — Voici la mercure du marché qui a été tenu samedi : 50 hectolitres de blé vendus au prix moyen de 18 francs l'hectolitre ; 30 hectolitres de seigle vendus au prix de 13 francs l'hectolitre ; 40 hectolitres de maïs vendus au prix de 14 francs l'hectolitre ; 30 hectolitres d'avoine vendus au prix de 8 fr. 25 l'hectolitre ; 100 hectolitres de noix vendus au prix de 16 fr. l'hectolitre ; 30 hectolitres de châtaignes, à 6 fr. 50 l'hectolitre ; 20 hectolitres de pommes de terre vendus au prix de 4 francs.

Petit marché. — La volaille s'est vendue à raison de 0 fr. 75 la livre et les œufs ont valu de 90 à 95 centime la douzaine.

Les foies d'oies se sont vendus à raison de 4 fr. le kilo.

**SALVIAC. — Incendie.** — Ces jours derniers, un incendie a détruit une maison et une grange appartenant au nommé Antoine Ducos, propriétaire à Salviac.  
Les pertes, évaluées à 5.500 francs, ne sont qu'en partie couvertes par une assurance.

Les causes de ce sinistre sont inconnues.

**MONTFAUCON. — Vol.** — Ces jours derniers, un vol de 3 oies, estimées à une cinquantaine de francs, a été commis à Montfaucou, au préjudice du sieur Alexis Delmas, cultivateur.

Ancien cabinet dentaire

HUGGINS & BAKER

75, BOULEVARD GAMBETTA

NOUVELLEMENT RÉORGANISÉ

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

BULLETIN FINANCIER

Le marché a été très satisfaisant : les affaires ont repris des allures beaucoup plus actives et bien que les premiers cours n'aient pas été maintenus, l'ensemble de la cote est plutôt ferme.

Le 3 0/0 a reconquis le pair dès l'ouverture, on a même coté 100, 02, mais des ventes de réalisations ont provoqué une réaction et la clôture se fait à 99,85.

Très bonne tenue des établissements de crédit ; Le Comptoir National d'Escompte est demandé à 590 ; le Crédit Foncier à 762 ; le Crédit Lyonnais à 1.090 et la Société Générale à 623.

Nos chemins conservent à peu près l'avance acquise. — Le Lyon à 1.432, le Nord à 1.855 et l'Orléans à 1.515.

Le Suez finit à 3.935.  
Parmi les fonds étrangers, l'Extérieure clôture à 88,02, l'Italien à 104,40 et le Portugais à

32,27. Le Russe 3 0/0 1891 est à 88,85 ; le Serbe 4 0/0 est ferme à 80,97, le Turc D recule à 29,17 et la Banque Ottomane à 592.

AVIS

**M. Aimé WILCKEN,** Chirurgien-Dentiste, Diplômé de la Faculté de Médecine et de l'Ecole dentaire de Paris, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il vient de prendre la suite du cabinet de M. BOURGET, 9, rue du Lycée.

Traitement et outillage tout à fait nouveaux.

Redressement et soins spéciaux pour les enfants.

Il est toujours délivré sur facture une garantie du travail.

Aurificateur spécialiste ; prothèse en tous systèmes ; célérité et discrétion.

HERNIES

Guérison radicale par le **Bandage électro-médical des Docteurs MARIE frères**, à Paris, n° 108, rue de Rivoli. Application des appareils à Cahors, le 4 Janvier, de 9 h. du matin à 8 heures du soir hôtel des Ambassadeurs. Montauban, le 5, hôtel du Midi. Moissac, le 6, hôtel du Luxembourg. Ceintures pour femmes, bas varices, etc. Renseignements gratuits. Prix modérés. Nos bandages électriques seuls guérissent. — 47 ans de merveilleux succès. — TRAITEMENT PAR CORRESPONDANCE.

A VENDRE

DEUX MAISONS de rapport

SISES A CAHORS

UN JARDIN D'AGRÈMENT

A PROXIMITÉ DE LA VILLE

UNE FRICHE

SITUÉE DANS LA COMMUNE D CAHORS

Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. Sourdille, notaire à Cahors.

Monsieur le Directeur  
du  
**Monde Moderne**

122, rue Réaumur, Paris

Veillez envoyer un numéro complet et gratuit à l'adresse ci-dessous :

A découper et à envoyer, en joignant 0 fr. 25 en timbres-poste, pour les frais d'expédition et de port.

L'HONNEUR DU NOM

PAR

CHARLES BUET

PREMIÈRE PARTIE

Les Châtelains de Mainrouge

II

Où le lecteur apprend la généalogie de nos héros

Il possédait une très belle fortune en terres qu'il faisait valoir lui-même et qu'il administrait fort intelligemment, très secondé par sa sœur qui, sous ses manières pleines d'afféterie, cachait de solides qualités, et dont le langage mignard devenait fort agréable et limpide comme le jargon d'un procureur, dès qu'il s'agissait de baux de fermages, de récoltes, d'améliorations, de ventes ou de loyers.

Cette petite vieille, aux robes gorge-de-pigeon ou feuille-morte, qui pourrait ses cheveux blancs, avait été enfant d'honneur de la princesse Marie-Thérèse de Savoie, de 1810 à 1820, moment où cette fille du roi Victor-Emmanuel 1<sup>er</sup> épousa le prince de Lucques.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Havas.

A cette époque d'enchantements, de fêtes et de triomphe, elle faillit augmenter la gloire de sa maison par une alliance inespérée.

Un haut dignitaire de la cour impériale qui remplissait auprès des souverains sardes une mission délicate, le prince Krotosynustre et aussi riche que celle des Esterhazy, demanda la main de Flore de Blanchelaine et l'obtint.

Mais par une singulière fatalité, le jour même où il échangea avec elle l'anneau des fiançailles, il fut attaqué d'une fièvre pernicieuse qui le conduisit en peu de jours au tombeau.

Flore, désespérée, quitta la cour malgré les brillantes promesses de l'avenir, se réfugia pendant quelques années dans un couvent. Lorsque sa belle-sœur, — une d'Escorceville, nièce d'un maréchal de l'empire, — mourut, elle vint la remplacer au foyer fraternel et se voua tout entière à l'éducation de son neveu Emmanuel.

En apparence légère, évaporée, affectant un peu le scepticisme mis à la mode par les voltairiens de l'ancien régime, entichée de noblesse comme son frère, parfois grondeuse, cette excellente personne était, au fond, très bonne, charitable, fort dévouée, douée des meilleures qualités de l'esprit et du cœur.

Fidèle à un souvenir unique, elle se parait avec une suprême dignité de son célibat volontaire, et ne parlait jamais qu'avec une douce mélancolie du fiancé que l'inexorable mort lui avait enlevé.

Maintenant que notre lecteur connaît davantage les trois personnages réunis dans le salon de l'hôtel de Blanchelaine, et qu'une

présentation en règle, nécessaire à l'intelligence de ce récit lui en a été faite, reportons-nous à l'instant où l'estimable baron, assez curieux de son naturel, et mis en belle humeur par l'annonce de nouvelles à sensation faite par le docteur Monaton, vint s'installer auprès de la cheminée et prononça, d'un ton joyeux ces mots :

— Parlez, j'écoute!

— Des nouvelles ! s'écria demoiselle Flore, c'est charmant ? Il y a beau temps qu'on vit sur la gazette, en ce triste pays où les gens de qualité sont condamnés à l'isolement !

— Eh ! mademoiselle, vous traitez bien lestement les voisins qui viennent chaque soir vous faire visite.  
— Peuh ! des hobereaux, des traîneurs de sabre ébréché, des bourgeois !... énuméra la demoiselle Flore avec un parfait dédain.

— Un barbier de Montbenoit, rejeton d'un perruquier du moyen âge ! ajoutant le baron d'un air méprisant. Un sire de la Galue, née Chottard, héritier d'un huissier du Sénat ; une comtesse de Veaufrette, digne compagne des Pretaille et des l'Escarbagnas, dont la maman ravaudait les bas de mon grand-père... Ah ! causons de cette jolie compagnie, médecin !... Mais il faut garnir les trois tables à jeu !

— Et cette grosse commère, mame Polixène Cancrelet, qui sait combien j'ai d'aunes de ruban dans les tiroirs de mon chiffonnier !...  
— Et le major Long, qui jure mi pauvre homme ! en vidant le macouba de ma taba-

tière !  
— Et la poune Renaud qui glane dans la niche de Perlette les morceaux de sucre abandonnés ?

— Et le percepceur qui raconte chaque soir, depuis dix ans, l'histoire de l'ours qu'il rencontra dans la forêt de Saint-Hugon ?

— Et ces dames qui décrivent mutuellement les atours qui les embellissaient dimanche passé ?

— Et les chasseurs qui font assaut de hableries ?

— Saprísticoche ?

— Par les besans de Loisy !...  
Quand ils se turent, à bout de forces, et calmant leur indignation, le baron en humant une prise et demoiselle Flore en caressant ses chats, sa levrette et ses perroquets, à qui mieux mieux, pour se mettre au niveau de ce feu roulant de paroles, le docteur Monaton n'eut qu'un geste à faire pour commander l'attention :

— Eh bien ! dit-il, vous allez être satisfaits : il vous arrive de nouveaux amis à traiter de la sorte : le château de Mainrouge est loué.

— A quelque procureur enrichi ? gronda M. de Blanchelaine.

— A quelque pécore du commerce ajouta la vieille fille.

— Que non pas : à une fort grande dame, qui vient l'habiter avec son fils, lequel à l'honneur d'être prêtre.

(A Suivre).

MADemoiselle MONTE-CRISTO

PAR B. FLEMMING

(Traduit de l'anglais par CH.-BERNARD DEROSNE)

DEUXIÈME PARTIE

ALTESSE

VIII

Edmond O'Donnell

Je ne suis pas une jeune femme ! Je suis simplement une gouvernante. On voit le monde d'un oeil bien différent, sir Arthur, selon la position que l'on occupe. Pour la fille d'un comte, tout est couleur de rose, tandis que tout paraît sombre et triste à travers les lunettes vertes d'une pauvre gouvernante.

Elle eut un petit éclat de rire et tourna la page de l'album.

Sir Arthur se demandait avec curiosité quelle sorte de femme ce pouvait bien être. Il s'intéressait à elle sans savoir qui elle était... début dangereux dans la connaissance d'une femme. Il passa presque toute la soirée à côté d'elle.

Lady Dangerfield le regardait avec indignation.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec l'Agence Havas.

— Vois-tu, Altesse ! disait-elle d'une voix presque irritée, est-ce que cette audacieuse créature... Je veux dire ma gouvernante, n'accapare pas sir Arthur pour toute la soirée ? Qu'est-ce que cela signifie ? On dirait que cela ne t'inquiète pas !

Cecil se mit à rire en agitant un peu son éventail.

— Cecil ne s'inquiète pas, lady Dangerfield. Mlle Herncastle peut l'occuper, si elle veut, jusqu'au jour du jugement dernier. Voici ce que cela signifie... j'ai prié sir Arthur, dans les coulisses, il y a deux heures environ, de vouloir bien la distraire, ne les interromps pas, Charlotte, je t'en prie, il faut laisser ce pauvre sir Arthur prendre son plaisir où il le trouve.

Elle repartit d'un éclat de rire et s'éloigna. Elle était gaie ce soir-là, au-delà de toute expression.

Quelle émotion secrète donnait sans doute à ses joues l'éclat qui les animait, et à ses yeux le feu dont ils brillaient.

Lady Dangerfield, elle aussi, était tant soi peu émue, car on avait découvert celui qui lui avait sauvé la vie, et il se trouvait actuellement dans les salons.

Il était arrivé quelques heures auparavant avec le comte et avait pris place parmi les spectateurs. Il avait vu jouer la Reine Blanche d'un regard froid et disposé à la critique. Elle était d'une beauté ravissante, mais il ne semblait pas qu'elle l'eût ébloui. Comme tout le monde le tableau de Charlotte Corday l'avait frappé.

— Diable ! murmura-t-il tout bas, en la regardant, quelle pourrait bien être la personne dont cette femme me rappelle le souvenir !

Il ne put parvenir à répondre à cette question qu'il se posait et ne pensa bientôt plus à Cecil.

Il entra avec le comte dans la salle de bal, où il devint bientôt l'objet de l'admiration générale.

Sa haute taille, sa tournure martiale, sa démarche fière, son teint cuivré, ses moustaches et sa mouche brunes, ses yeux bleus, empreints d'une si grande vivacité et qui apparaissaient presque noirs sous les cils et les sourcils noirs qui les couvraient, le port majestueux de sa tête, étaient de nature à frapper et à surprendre. C'était le gentleman qui avait sauvé la vie à Lady Dangerfield, et lord Ruysland, l'ayant rencontré par hasard, avait insisté pour qu'il l'accompagnât à Scarswood.

— Mon cher ami, lui avait-il dit vivement, vous êtes obligé de venir avec moi. Pour la première fois de sa vie, lady Dangerfield a eu une aventure, et vous en êtes le héros. Elle débordait de reconnaissance envers vous. Elle ne me pardonnerait jamais si je ne vous amenais pas avec moi... elle meurt du désir de connaître son sauveur. Il ne faut pas en rire ! Venez mon cher ami, recevoir les remerciements qui vous sont dus.

Le soldat se laissa faire et fut présenté à milady dans les règles. Il reçut les remerciements qui lui avaient été promis. Milady lui témoigna sa reconnaissance avec une élo-

quence intarissable... son faible cœur venait de recevoir de nouvelles chaînes et Frankland avait un rival.

— Maintenant, ma chère, avait dit le comte d'une voix caressante, avant que vous n'ayez tout à fait accablé notre pauvre ami, j'ai l'intention de le conduire auprès de Cecil. Ce sont de vieux amis, je vous assure, et elle sera ravie de le retrouver.

Ils se dirigèrent vers l'endroit où Cecil formait le centre d'un groupe des plus brillants. Elle donnait à quelqu'un une joyeuse répartie quand la voix de son père lui frappa l'oreille.

— Altesse, retourne-toi et fais tes compliments à un vieil ami.

Son compagnon reprit la parole et lui dit d'une voix sonore et mâle :

— Six ans, c'est bien long pour espérer que lady Cecil ait conservé mon souvenir ; cependant, j'ose encore croire que la reine Blanche n'a pas oublié le plus humble de ses sujets.

Le rire s'éteignit sur les lèvres de Cecil. Une sorte de frisson la parcourut de la tête aux pieds et la réduisit au silence.

Elle se retourna et se trouva face à face avec le capitaine Edmond O'Donnell.

(A suivre).

Vient de paraître

A la Librairie DELSAUD

RUE DE LA MAIRIE, CAHORS

Pour 1903

LE GRAND ANNUAIRE DU LOT

CONTENANT LES PRÉVISIONS DU TEMPS

Par XAINTRAILLES, d'Issoire (Puy-de-Dôme)

Illustré de plus de 400 gravures

PRÉCÉDÉ DES

FOUS LITTÉRAIRES DU QUERCY

Par L. GREIL

et de deux légendes locales

LE SONNEUR DE CLOCHES ET LE CHARIVARI

Prix : 0 fr. 60 centimes

Occupation chez soi

indépendante, sérieuse, facile à dames, demoiselles et messieurs, voulant occuper leurs loisirs. — Rapport 60 à 100 fr. par mois suivant production. — Ecrite : Entreprise Nouvelle 65, rue du Faubourg St-Denis (Grands Boulevards), Paris (anciennement 113, rue Caulaincourt).

Bibliographie

La semaine populaire illustrée

La Semaine Populaire est définitivement la vraie Revue de Famille. Le choix de ses articles, la beauté de ses illustrations, l'extrême modicité de son prix, tout concourait à son succès. On peut enfin avoir en France, ce qui n'existait qu'à l'étranger.

32 pages de lecture avec 40 belles gravures, chaque semaine, pour 15 centimes le N°.

Le premier volume est en vente au prix de 2 fr. 50, avec une magnifique couverture en aquarelle.

C'est un très bel ouvrage de près de 400 pages, avec 500 illustrations, dont tous les articles, même les deux romans, donnent un tout complet se terminant avec le volume.

Les nouveaux abonnés à partir du 1<sup>er</sup> Janvier le recevront à titre de prime pour 1 fr. 25. (Joindre 60 centimes pour le recevoir comme colis-postal en gare, ou 1 fr. 10 par poste à domicile, le volume pesant plus d'un kilo).

L'abonnement de 2 fr. par trimestre, (7 fr. 50 par an), est à la portée de tous. Du reste, l'administration de la Semaine populaire (10, rue St-Joseph, Paris), envoie franco, un numéro spécimen à toute personne qui lui en fait la demande.

QUARANTIÈME ANNÉE

Même administration que le Journal des Demoiselles

LA POUPEE MODELE

Journal des petites filles, illustré en 200 gravures environ dans le texte.

14, rue Drouot

Paris, 7 fr. ; Seine, 8 fr. ; départements, 9 fr. ; Union postale, 11 fr.

CHACUN LIVRAISON RENFERME EN OUTRE :

Cartonnages coloriés. — Figurines à découper.

— Décors de théâtre. — Patrons pour poupée. — Surprises de toute sorte. — Musique.

La Poupée Modèle, dirigée avec la moralité dont le Journal des Demoiselles a constamment donné a preuve, est entrée dans sa quarantième année.

L'éducation de la petite fille par la poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques, la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

Envoyer un mandat poste à l'ordre du Directeur Envoi Gratuit d'un numérospecimen.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

Tarif G. V. n° 105 (Orléans)

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois Itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1<sup>er</sup> ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2<sup>e</sup> ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

3<sup>e</sup> ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours Prix des Billets 1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 c. — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50 c.

Excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1<sup>er</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe 86 fr. — 2<sup>e</sup> classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Sautmor — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2<sup>e</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe 54 fr. — 2<sup>e</sup> classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et quai d'Austerlitz), aux bureaux succursales de la

Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

PUBLICATIONS

éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses gares.

Le Livret-Guide illustré de la Compagnie d'Orléans (Notices, Vues, Tarifs, Horaires) est mis en vente au prix de 30 centimes.

1<sup>o</sup> à Paris dans les bureaux de quartier et dans les gares d'Austerlitz, du Pont St-Michel, d'Orsay, Luxembourg, Port-Royal et Denfert.

2<sup>o</sup> en Province : dans les gares et principales stations.

Les publications ci-après, éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans, sont mises en vente dans toutes les bibliothèques de son réseau au prix de 25 centimes :

LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de George Sand. — DE LA LOIRE AU PYRÉNÉES. — LA BRETAGNE. — LA TOURAINE. LES GORGES DU TARN. — POITOU-ANGOUMOIS.

LA FRANCE EN CHEMIN DE FER (itinéraires géographiques

- 1<sup>o</sup> DE PARIS à TOURS.
2<sup>o</sup> DE TOURS à NANTES.
3<sup>o</sup> DE NANTES à LANDERNAU, Premières et embranchements.
4<sup>o</sup> D'ORLÉANS à LIMOGES. d'une collection
5<sup>o</sup> DE LIMOGES à CLERMONT-FERRAND, avec embranchement de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore. qui sera
6<sup>o</sup> DE ST-DENIS-près-MARTEL à ARVANT, ligne du Cantal. sera continuée
DE TOURS à ANGOULÊME. D'ANGOULÊME à BORDEAUX.

Excursions aux Stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Luchon, Salies-de-Béarn, etc. Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et balnéaires du réseau du Midi et notamment pour :

Agde (le Grau), Alet, Amélie-les-Bains, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer, Arles-sur-Tech, (La Preste), Arreau-Cadéac (Viellevieille), Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balaruc-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Barbotan, Biarritz, Boulou-Perthuis (le), Cambo-les-Bains, Capvern, Cauterets, Collioure, Couiza-Montazels (Rennes-les-Bains), Dax, Espéraga (Campagne-les-Bains), Gamarde, Grenade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Guéthary (halte), Gujan-Mestras, Hendaye, Labenne (Capbreton), Labouheyre (Mimizan), Laloque (Préchaq-les-Bains), Lamoignon-les-Bains, Laruns-Eaux-Bonnes (Eaux-Chaudes), Leucate (la-Franqui), Lourdes, Lourdes-Barbazan, Luz, Saint-Sauveur (Barèges, Saint-Sauveur), Marnac-Saint-Beat (Lez, Val d'Aran), Nouvelle (la), Oloron-Sainte-Marie (Saint-Christau), Pau, Pierrefitte-Nestalas, Port-Vendres, Prades (Molitg), Quillan (Gino-

les, Garcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains), Saint-Flour (Chaudesaignes), Saint-Gaudens (Encasse, Gantiès), Saint-Girons (Audinac, Aulus), Saint-Jean-de-Luz, Saléchan (Sainte-Marie, Siradan), Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat, Ussat-les-Bains et Villefranche-de-Confient (le Vernet, Thuès, les Escaldas, Graüs-de-Canaveilles).

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

Billets d'aller et retour de famille Pour les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Luchon, Salies-de-Béarn, etc. Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et balnéaires du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris) :

Agde (le Grau), Alet, Amélie-les-Bains, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer, Arles-sur-Tech (La Preste) Arreau-Cadéac (Viellevieille), Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balaruc-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Barbotan, Biarritz, Boulou-Perthuis (le), Cambo-les-Bains, Capvern, Cauterets, Collioure, Couiza-Montazels (Rennes-les-Bains), Dax, Espéraga (Campagne-les-Bains) ; Gamarde, Grenade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Guéthary (halte), Gujan-Mestras, Hendaye, Labenne (Capbreton), Labouheyre (Mimizan), Laloque (Préchaq-les-Bains), Lamoignon-les-Bains, Laruns-Eaux-Bonnes (Eaux-Chaudes), Leucate (la-Franqui), Lourdes, Lourdes-Barbazan, Luz, Saint-Sauveur (Barèges, Saint-Sauveur), Marnac-Saint-Beat (Lez, Val d'Aran), Nouvelle (la), Oloron-Sainte-Marie (Saint-Christau), Pau, Pierrefitte-Nestala, Port-Vendres, Prades (Molitg), Quillan (Ginoless Carcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains), Saint-Flour (Chaudesaignes), Saint-Gaudens (Encasse, Gantiès), Saint-Girons (Audinac Aulus) Saint-Jean-de-Luz, Saléchan (Sainte-Marie, Siradan), Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat, Ussat-les-Bains et Villefranche-de-Confient (le Vernet, Thuès, les Escaldas, Graüs-de-Canaveilles).

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Omnibus mis en vente par la C<sup>e</sup> d'Orléans

La Compagnie d'Orléans met en vente, des prix très réduits, les quatre grands omnibus qui, avant le prolongement de sa ligne dans Paris, faisaient le service de ville.

Ces voitures sont en parfait état. Chacune d'elles contient 22 places, dont 14 à l'intérieur et 8 à l'impériale.

S'adresser pour visiter, au dépôt des Omnibus de la Compagnie, situé boulevard de l'Hopital près de la gare de Paris-Austerlitz.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.